

LETTRÉ OUVERTE AUX CANDIDATS A L'ÉLECTION MUNICIPALE DE POITIERS

COLLECTIF DE DÉFENSE DE L'ANCIEN THÉÂTRE DE POITIERS



THÉÂTRE HISTORIQUE DE POITIERS... VOTRE ENGAGEMENT ?

Le dernier recours visant à empêcher la destruction d'un théâtre chef d'œuvre du patrimoine est en passe d'être repoussé par la cour d'appel administrative de Bordeaux. Les opposantes au projet de destruction du maire actuel se sont battues pendant six ans pour sauver ce témoignage irremplaçable du patrimoine du XX^{ème} siècle et pour laisser ouvert un lieu de culture nécessaire au cœur de la ville. Avec leurs moyens, limités, mais aussi avec le soutien de milliers de poitevins et poitevines attachés à ce lieu, le soutien d'acteurs et actrices du monde du spectacle qui soulignent le besoin d'une salle de diffusion et de répétition pour les pré-professionnels, les amateurs, les petites troupes, le soutien de professionnels de l'histoire des arts qui plaident la valeur du bâtiment.

Ce combat a fait évoluer la connaissance que nous avons localement des éléments qui ont conduit à envisager en lieu et place un ensemble commercial et de logements vendu au privé et un petit lieu d'exposition inconfortable conservé dans le domaine public. Il y a lieu de s'interroger, après 6 ans, sur la pertinence d'un projet qui n'a plus lieu d'être : les espaces ouverts par l'ancien Palais de Justice répondent au besoin de lieux pour l'art visuel ; la lutte du Collectif de Défense de l'Ancien Théâtre a mis en évidence la valeur patrimoniale du monument (reconnue par des publications qui font autorité), la pertinence d'un lieu de culture à côté du TAP (reconnue par la commission de déclassement des salles de spectacle qui s'est prononcée contre la disparition du théâtre en tant que tel). Une nouvelle demande de protection du bâtiment vient de partir vers le ministère et les services compétents des affaires culturelles.

Maintenir aujourd'hui un tel projet et donner le feu vert à la destruction des espaces intérieurs équivaudrait à s'entêter en choquant le réel. La situation, à la veille de l'élection d'une nouvelle équipe, mérite d'être à nouveau analysée.

Le collectif de Défense de l'Ancien théâtre de Poitiers demande solennellement à tous les candidats et toutes les candidates à la mairie de se prononcer pour un moratoire jusqu'à l'élection. L'irréversible ne doit pas être commis. Il appartiendra, après l'élection, aux nouveaux et nouvelles élus de prendre leurs responsabilités.

Collectif de défense de l'ancien théâtre de Poitiers